



Association Sportive de Provence Country Club

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2018

Le samedi 10 février 2018 à 15 heures 15 minutes, les membres de l'Association Sportive de Provence Country Club se réunissent en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation écrite du Président, au Club House du Golf de SAUMANE, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- o Emargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs entre 14 h et 15 h.
- o Hommage aux adhérents décédés en 2017 par Dominique BOUTEILLE et Hans BRUNNING.
- o Parole au représentant du Golf de SAUMANE.
- o Parole à Madame le Maire de SAUMANE, Laurence CHABAUD-GEVA.
- o Désignation du Président de séance et du Secrétaire ; ouverture de l'AG.
- o Rapport Moral présenté par le Président, Dominique BOUTEILLE.
- o Rapport sur l'activité sportive de l'Association pour l'année écoulée, présenté par le Président. de la Commission Sportive, Gaëtan CHAMPAGNE.
- o Présentation de l'activité Ecole de Golf, des parrainages, des actions à venir, Paul Bastiat.
- o Rapport financier présenté par le Trésorier. Présentation du budget 2016.
- o Election des membres au Conseil d'Administration.
- o Etude de la demande déposée par 10 membres concernant l'engagement d'une seconde équipe Mid-Amateurs.
- o Questions diverses
- o Clôture de la réunion.

Dominique BOUTEILLE, Président en exercice : mot de bienvenue et désignation d'un Président et d'un Secrétaire de séance

- o Intervention du représentant du Golf de SAUMANE, Jean-François GIRARD qui évoque les travaux en cours de réalisation sur le trou N° 9 ainsi que l'extension de la terrasse du restaurant à venir.
- o Intervention de Madame le Maire de SAUMANE, Laurence CHABAUD-VERA invitée par le CA
- o Madame le Maire exprime sa satisfaction de la présence du club de golf sur le territoire de sa commune, du dynamisme, de l'implication de ce dernier ainsi que celui de l'association sportive qui anime l'esprit de ce club et apporte à ses administrés une ouverture sportive très appréciable. Madame le maire exprime également sa satisfaction devant l'évolution quantitative et qualitative de l'école de Golf. Madame la maire évoque également l'implication du golf par l'intermédiaire de Monsieur Jean-François Girard dans le



projet MISSA destiné à promouvoir le développement touristique, culturel et économique de la région de l'Isle sur la Sorgue.

- 0 Sont désignés respectivement, Président de séance, Hans BRUNNING, ancien Président de l'AS pendant huit années, et secrétaire de séance Jean-Marie KESSEDJIAN, membre du CA.

A- Quorum - Déclaration d'ouverture

Le Président de séance rappelle les textes qui avalisent ou non la séance. Cette dernière doit être validée par 121 votants présents ou représentés sur les 480 membres inscrits à l'A.S. et ayant droit. Constat est fait que les 87 présents ou représentés n'atteignent pas le quorum nécessaire pour valider la séance ; en conséquence Hans BRUNNING fait lecture De l'article 19 des Statuts qui permet de valider la séance en tenant compte uniquement du nombre des présents et représentés à l'instant présent, et déclare par conséquent que la séance est officiellement ouverte.

Il donne la parole au Président en exercice qui présente le rapport moral.

B- Rapport moral du Président

L'Association Sportive du Provence Country Club remercie chaleureusement l'ensemble des personnels du golf. La direction bien sûr, avec Jean-François et Nicole, l'Accueil avec André, Véronique et Marie-Claire et bien sûr Benoît et Laurent Commissaires de parcours. Nous remercions également pour la restauration Julien et son staff. Nous présentons nos félicitations et nos remerciements à l'équipe des jardiniers, managée par Philippe Maguet Green-Keeper qui cette année malgré des conditions atmosphériques compliquées ont su nous préserver un parcours exceptionnel.

C'est grâce à eux tous, à leur compétence, à leur disponibilité et à leur gentillesse que nous pouvons nous livrer confortablement à notre loisir dans des conditions plus qu'enviables.

J'adresse également mes remerciements à l'ensemble des membres de l'AS qui ont répondu présents aux compétitions programmées en 2017, puisque nous constatons que le taux de fréquentation est en très forte augmentation. Vous avez su, même si quelques progrès restent à faire, respecter des principes simples qui permettent une organisation efficace comme : Ecrire lisiblement sur les feuilles d'inscription, ne pas oublier de se désinscrire en cas de non participation, écrire lisiblement sur les cartes de score et les déposer à l'accueil dès la fin de partie, et ne pas oublier de téléphoner au plus tard le matin des compétitions en cas d'impossibilité de participer.

Le rôle d'une Association sportive, comme les deux mots qui la composent « Association » et « Sportive » est de gérer le volet sportif dans un cadre amical et convivial. Notre objectif a donc été d'établir un équilibre entre ces deux aspects : « le convivial » et « le sportif » et nous essaierons d'améliorer cela en 2018.

Notre rôle est également de veiller à ce que notre sport, notre jeu, reste fidèle à ce qui est son essence et sa spécificité : le Respect... Respect du terrain (pitch, bunker, divots, greens



d'iver ...) Respect des personnes qui entretiennent ce terrain... Respect des autres joueurs ... Respect des règles ... Respect de l'étiquette.

Ces valeurs, sont l'essence même de notre sport.

Je voudrais rappeler que les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et qu'ils ne bénéficient d'aucun privilège, et par ailleurs n'en demandent aucun.

Je voudrais également resituer rapidement l'AS dans le cadre de la FFG.

La première instance est donc la Fédération Française de Golf (niveau national et international). Puis viennent les Ligues régionales (Ligue PACA pour ce qui nous concerne). Ensuite Les Comités départementaux (Comité du Vaucluse pour nous) et enfin les Associations sportives.

Le rôle d'une AS de golf est donc de promouvoir le golf en particulier auprès des Jeunes. Et, à ce sujet, je voudrais féliciter et remercier vivement nos deux Pros, Nicolas SEREMET et Paul BASTIAT, accompagnés cette année de l'élève stagiaire Pascal MAGUET pour leur large implication auprès de l'AS mais aussi pour le fonctionnement de l'école de golf. Je voulais aussi remercier Jean-Marie KESSEDJIAN, responsable de la relation entre l'école de golf et le bureau de l'Association pour le travail effectué en cette première année de collaboration.

Nous avons décidé qu'à partir de cette année 15% des cotisations des membres AS seraient alloués au développement sportif des jeunes.

En parallèle, nous avons créé un parrainage entre les joueurs et joueuses des équipes fédérales et certains enfants de l'école de golf, nous avons également souhaité intégrer les enfants aux compétitions du club. Dans l'ensemble, ce choix a donné satisfaction même si quelques retouches semblent nécessaires pour 2018.

Gaëtan Champagne, Président de la Commission sportive, vous fera tout à l'heure un bilan sportif de nos équipes mais je voudrais rapidement (préciser dans un souci de clarté la spécificité des équipes dont l'association a la responsabilité)

Deux types d'équipe existent au sein de notre Association : les équipes Amicales et les équipes fédérales.

Les équipes Amicales ne sont pas gérées par la FFG. Elles sont le fait de joueurs des différents clubs de la région PACA qui ont créé ces championnats. L'occasion vous sera donnée lors de la présentation des résultats sportifs de mettre un visage sur les différents responsables de ces équipes.



Chaque Amicale a son propre règlement. (Âge, handicap, prise en compte pour la gestion des index ...). Tous les joueurs qui répondent aux critères de l'Amicale peuvent intégrer l'équipe, il suffit de se manifester auprès du capitaine de l'équipe concernée.

Les équipes fédérales sont elles régies par le règlement de la FFGOLF.

Elles sont au nombre de 4 : Dames (Responsable Patricia BAILLARD) ; Juniors (Responsable Les Pros) ; Messieurs (Responsable Thomas GUIBERT) ; Séniors (Responsable Thierry BEVERRAGI).

Ces équipes fédérales sont constituées dans le cadre du Projet Sportif de l'AS (voir site). Les joueurs sont sélectionnés en fonction de leur Index et ensuite de leurs résultats aux compétitions de qualification.

Elles participent aux compétitions organisées par le Comité du Vaucluse, la Ligue PACA et éventuellement au niveau national par la Fédération. 2017, a été l'année de la refonte de notre site internet, deux raisons à cela : La première était de nous mettre en conformité avec le changement de nom du club, qui est passé de Golf du Provence Country Club, à Golf de SAUMANE, et dans le but d'être en concordance vis-à-vis des instances qui gèrent notre sport, notre association en a fait de même. La seconde, a été de rendre notre site beaucoup plus convivial et informatif, et si le but a été atteint, c'est en partie, grâce à Monsieur Philippe BARBERIN que je remercie chaleureusement pour toute l'aide et l'implication qu'il nous a apporté dans cette création.

Le nom de notre association est à ce jour : **Association Sportive du Golf de SAUMANE. Soit : ASGDS**

Vous pouvez y trouver, les listes de départ des compétitions du club ; les résultats des compétitions du club ; les calendriers et les résultats des différentes équipes ; le lien avec l'école de golf ; les compte rendus des réunions ; des liens avec d'autres sites relatifs au golf.

Pour 2018, notre volonté est de continuer dans cette voie sportive et conviviale et c'est dans ce but que nous souhaitons étoffer le bureau afin que chaque membre puisse se rendre utile dans un secteur qui le motive et pour lequel il évolue dans son domaine de compétence.

L'association sportive est l'affaire de tous ses membres et pas seulement des bénévoles du conseil d'administration. C'est grâce à la contribution de chacun par la convivialité, les échanges pendant et après les parties, la participation aux différentes compétitions, l'aide à l'organisation, la participation aux dotations des compétitions que nous la rendons plus forte et plus vivante.

Nous arrivons maintenant à la fin de ce rapport moral, et je vous remercie tous pour l'attention que vous avez bien voulu m'apporter.

Le rapport moral est adopté à la majorité.

C- Ecole de Golf Paul BASTIAT

- Pros: Nicolas Seremet / Paul Bastiat / Pascal Maguet
- Responsable relations AS - Ecole : Jean Marie Kessedjian



- _ 51 enfants âgés de 6 à 18 ans
- _ au moins 20 jeunes ont participé à des compétitions individuelles (3/4 des juniors participant aux compétitions club sont des U10-U12.
- _ Valentin Leblond (du club) a remporté le championnat départemental U10.
- _ Tous les jeunes passent leurs drapeaux 3 fois par an
- à 30 / 51 ont amélioré leurs drapeaux en 2017.
- _ Parrainages
- à Trop peu de parties jouées. Quelques compétitions de club partagées
Tendances pour 2018 :
- Mise en place d un groupe sportif junior :
- à 11 jeunes U10 à U14 sélectionnés par les pros
- à 50 heures d'entraînement supplémentaire et spécifique.
- à Partiellement financée par l'AS.

Rapport activité sportive Gaëtan CHAMPAGNE

Equipes Amicales :

Coordinateur pour l'AS: Rémy Jean

6 championnats :

- à Interclub Dames PACA (Responsable: Hélène Jean)
- à Interclubs Mixte PACA (Responsable: Rémy Jean)
- à Séniors de Provence (Responsable: Christian Debias)
- à Seniors 2 (Responsable: Jean-François Wulveryck)
- à Amitié 1 - Poule B (Responsable: Patrice Fransioli)
- à Amitié 2 - Poule (Responsable: Bruno Quéré)

Equipes Fédérales :

3 équipes:

- à Dames (Responsable: Patricia Baillard)
- à Séniors (Responsable: Thierry Beverraggi)
- à Messieurs (Responsable: Thomas Guibert)

Equipe Dames (Responsable: Patricia Baillard)



- 2 épreuves en 2017:
- à 8 et 9 Avril – Championnat de ligue Promotion
- Golf de Beauvallon
- Classement: 5^{ème}
- à 29 et 30 Septembre – Inter Régions Séniors dames (SE)
- Golf de Valcros
- Classement: 14^{ème}

Séniors (Responsable: Thierry Beverraggi)

- 2 épreuves en 2017:
- à 8 et 9 Juillet – Championnat de ligue 1^{ère} Division
- Golf de la Salette
- Classement: 6^{ème} (/21)
- Descente en 2^{ème} Division
- à 15 au 17 Septembre – Inter Régions Séniors (SE)
- Golf de la Valdaine
- Classement: 15^{ème} (/23)

Messieurs (Responsable: Thomas Guibert)

- 4 épreuves en 2017:
- à Mars – Championnat de ligue 3^{ème} Division
- Golf de Sainte Maxime
- Classement: 6^{ème}
- Maintien en 3^{ème} division
- à Avril – Inter Régions Messieurs (SE)
- Golf de la Lyon Verger
- Classement: 8^{ème} (sur 24)
- Pas d'accès à la 4^{ème} Division Nationale
- à Mai – Championnat de ligue 1^{ère} Division
- Golf de Claux Amic



- Classement: 6^{ème}
- Défaite face à Cabre d'or
- Descente en 2^{ème} division
- à Juin - 4^{ème} Division Nationale
- Golf de la Valdaine
- Classement: 4^{ème} (sur 16)
- Victoire face à la Grande Motte à Montée en 3^{ème} Division Nationale

La validation de la gestion sportive est adoptée à la majorité.

D- Rapport financier présenté par Arthur DEGOT.

Monsieur Arthur DEGOT explique aux membres de l'assemblée, que la modification la plus importante en 2017 a été le passage du traitement papier au traitement informatique pour la gestion de la trésorerie.

L'équilibre financier a pu être atteint grâce à une maîtrise des dépenses des équipes fédérales. Le coût des tenues de ces équipes que l'association a réglé sur l'année 2017 nous a obligés à restreindre les budgets de ces mêmes équipes.

Pour 2017, nous dégageons un résultat positif de 383€.

	2016	2017	Budget 2018
Résultat	526€	383€	- €

Rapport financier est adopté à la majorité.

E- Election des membres du bureau :

- Sont sortants : Dominique BOUTEILLE, Thomas GUIBERT, Rémy JEAN.
- Se représentent : Dominique BOUTEILLE, Thomas GUIBERT, Rémy JEAN, et sont réélus à la majorité.
- Se retire : Gaëtan CHAMPAGNE.
- Se présentent : Alain ESPI, Patrice RAMETTE, François SERGI, Jean-François WULVERICK, qui sont élus à la majorité.

Le nouveau Conseil d'Administration de l'Association Sportive est donc à ce jour composé de :

- Dominique BOUTEILLE
- Arthur DEGOT
- Alain ESPI
- Jean-François Girard (membre de droit)
- Jean-Marie KESSEDJIAN
- Thomas GUIBERT
- Rémy JEAN
- Laurent MAINETTI
- Patrice RAMETTE



- François SERGI
- Jean-François WULVERICK

A la demande de 10 membres et conformément à l'article 19 des statuts, étude d'une demande d'engagement d'une seconde équipe Mid-Amateurs

Conformément à l'article 19 des statuts, nous avons ajouté à l'ordre du jour la proposition suivante « **Présentation d'une seconde équipe au Championnat Mid-Amateurs** » présentée par Messieurs.

Thierry Beveraggi.

Jean-Luc Trévisan.

Jean-Jacques Degot.

Jean Garcia.

José Garcia.

Rémy Bouffier.

Peter Wainwright.

Christian Villon.

M Malazick.

Michel Bachoz.

Personnellement, dans la mesure où cette inscription n'engage aucun frais pour l'association, je n'y vois aucun inconvénient. Toutefois, afin de respecter l'équité entre tous les membres de notre association je souhaite que nous y apportions la modification, qui consiste à envoyer un questionnaire à chacun d'entre vous afin de savoir qui est intéressé par cette proposition, nous déterminerons ensuite le mode de sélection en fonction du nombre de réponses.

Comme cette inscription concerne une épreuve fédérale, elle est soumise à certains critères. Que ce soit pour une épreuve de ligue, ou une épreuve nationale l'inscription passera par le RMS Club ou apparaitront toutes les épreuves auxquelles nous pouvons postuler.

Dans le cas qui nous intéresse, il n'est nulle part fait mention d'une possibilité d'engagement d'une seconde équipe.

Afin d'être clair dans la réponse que je vous apporte, j'ai adressé un mail à Aurélie ULIVIERI responsable de la gestion sportive à la ligue PACA.

La question posée, a été la suivante :

Dans la mesure où, notre club a une équipe Mid-Amateur qui évolue en troisième division Nationale, est-il possible d'inscrire une seconde équipe à la Promotion IR Mid-Amateur qui se déroulera du 22 au 24 juin sur le parcours de Valence Saint Didier.

Sa réponse a été :



Malheureusement non, cela n'est pas possible. Et il n'existe pas (encore) de divisions des équipes 2 chez les Mid-Amateurs.

A ce jour, nous n'avons pas la possibilité d'engager une seconde équipe en Mid-Amateur. Si la tendance venait à s'inverser vous en seriez tous informés par les voies de communication habituelles.

Le Président de Séance déclare l'Assemblée Générale Ordinaire close à 16h50.

Il invite les membres au partage de galettes agrémenté de cidre et boissons.

